



**ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE
DU CONSEIL COMMUNAL**

MARDI 28 JUIN 2022

Modifications apportées à l'ordre du jour du Conseil communal :

SEANCE PUBLIQUE

POINTS INSCRITS A LA DEMANDE DE MEMBRES DU CONSEIL :

- 116.1. "Indemnités pour les déplacements domicile – travail en trottinette et autres engins de micro-mobilité" (M. B. Guillitte, Conseiller communal MR)
- 116.2. "Situation actuelle des piscines namuroises" (M. T. Warmoes, Chef de groupe PTB)
- 116.3. "Annulation du Verdur Rock et de Back in Namur" (Mme E. Tillieux, Conseillère communale PS)